

Métier Grutier		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept des frais de déplacement.
IC/I	14.08 1) b)	Abolir la période du mois de juin à décembre.
IC/I	14.08 3) e) 14.08 3) f)	Améliorer la prévisibilité des absences; Ajouter dans l'article « spécifier la durée de l'absence ».
IC/I	23.09 4) c) viii) ix) x)	Revoir les modalités d'application lorsqu'une indemnité supplémentaire est prévue.
IC/I	25.09 2) 25.09 3) 25.09 4) 25.09 5)	Une plus grande flexibilité d'attribution de travail pour les apprentis permettrait d'avoir une meilleure rétention des apprentis dans le métier de grutier.

	25.09 6)	
IC/I	14.08 1) e)	Retirer clauses limitant la mobilité – liste de préséance
Opérateur de pompe à béton		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept des frais de déplacement
IC/I	Annexe C	Réviser la répartition des primes en fonction de la longueur de mât
IC/I	20.03 5) c)	Modifier la plage horaire